## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 AVRIL 2013

## Ouverture de la séance à 9h50

## **MOT DE LA PRESIDENTE**: Remerciements à toutes les personnes présentes

## **BILAN FINANCIER 2012**

	RECETTES	DEPENSES
ADHESIONS	3400,00	
Assurance		193,42
Secrétariat		393,75
Site « Les Flamants »		242,00
Dons / Cadeaux		778,70
Intérêts bancaires	84,17	
Matériel		329,94
Animation	884,15	786,88
Apéritifs / repas (AG incluse)	2944,50	3963,64
	7312,82	6688,33
	624,49	

Le bilan est approuvé à l'unanimité.

# RAPPORT DE L'ACTION DE L'ASSOCIATION

# - CHALET

SIBLU a dû vendre les vieux mobil homes sur l'aire des ventes et nous avons dû nous séparer du mobil home où était entreposé notre matériel. Pour le remplacer, des containers nous ont été proposés mais le coût était élevé. C'est la raison pour laquelle nous avons acheté et installé le chalet situé en face du terrain de pétanque.

- Diverses actions pour aider les propriétaires adhérents
- Vérifications de l'hygiène des sanitaires sur le Parc
- Diverses animations pour les adhérents
- Etude du questionnaire SIBLU : plus de réponses que l'année dernière. Nous constatons que cellesci ne correspondent pas au mécontentement général.

# **QUESTIONS DIVERSES:**

#### - **COMPTE RENDU:**

Les contacts avec la Direction se font très souvent par mail. Un courrier n'est pas envoyé par mesure d'économie.

Le compte rendu ainsi que les animations sont affichés sur trois panneaux destinés à l'Association « Les Flamants » :

- Au bureau de réception des propriétaires
- Sur le mur en face de l'épicerie
- Sur le nouveau chalet en bois, situé en face du terrain de pétanque

Nous vous rappelons qu'une boite aux lettres « les flamants » est à votre disposition au bureau de réception des propriétaires afin de déposer tout courrier.

Le site Internet « www.lesflamants.fr » est mis à jour régulièrement avec les informations destinées aux adhérents.

## - ROUTE EXTERIEURE, ROUTES ET ALLEES INTERIEURES : en mauvais état

Route d'accès au Lac des Rêves mauvaise (la mairie de Lattes a effectué une réfection partielle l'année dernière de la partie leur appartenant) ainsi que les routes et allées intérieures du Parc (nids de poules). Les travaux de la partie de la route extérieure appartenant au Parc ainsi que les routes et allées intérieures sont prévus dans 15 jours (soit environ dans la semaine du 14 mai).

## - TERRAIN DE TENNIS:

Terrain de tennis lamentable : filets délabrés, surface dangereuse mais les portes sont magnifiques. Pourtant, lors du résultat du questionnaire SIBLU : 82 % en étaient satisfaits.

## - OSMOSIZ:

WIFI: réception très faible. Des travaux d'amélioration sont prévus par Osmosiz. Sinon, il est possible de prendre la clé 3G.

#### - **OUESTIONNAIRE SIBLU:**

En ce qui concerne le questionnaire SIBLU, ne serait-il pas préférable que l'Association puisse le vérifier avant de l'envoyer par Internet ou être traité par l'Association ? Questionnaire entre les propriétaires et les adhérents.

## - INTERVENTIONS ARTISANS :

Nous avons le choix de l'artisan, et n'avons aucune obligation de prendre les artisans de SIBLU. Les artisans peuvent intervenir sur le site à la demande du propriétaire mais ils doivent se faire connaître de la direction SIBLU (auprès de Julie) par la présentation de son inscription au registre du commerce et de son assurance responsabilité civile, si cela concerne le patron de l'entreprise. S'il s'agit d'un employé de la même société, la déclaration DUE (URSSAF) lui est demandée. Un questionnaire doit alors être rempli. Ces formalités ne sont nécessaires qu'une seule fois dans l'année.

Afin de gagner du temps, il est possible de demander ce questionnaire à Julie afin que l'artisan puisse le remplir avant son intervention.

## - AUGMENTATIONS :

Elles sont justifiées par l'augmentation de l'EDF, charges salariales et améliorations sur le Parc. L'obtention d'une étoile se justifie que par la qualité de la structure (douches, WC, douche et WC handicapé).

Nous vous rappelons que SIBLU est géré par des financiers.

#### - LOCATION SIBLU:

Les propriétaires louant par SIBLU sont mécontents et estiment que SIBLU manque de sérieux, ce qui ne correspond pas au prix pratiqué : état des lieux insuffisant lors de la remise des clés et lors du départ (aucune vérification du mobilier, de la vaisselle).

#### - INTERVENTION DE JULIEN PINON, DIRECTEUR DU LAC DES REVES

#### **QUESTIONS POSEES:**

ROUTES : accès extérieur au Parc ainsi que les routes et allées intérieures.

SIBLU lui a accordé un budget de 15 000 €. Les routes vont être prioritaires et les allées se feront en fonction du budget restant.

Confirmation du début des travaux vers le 14 mai.

#### **TERRAIN DE TENNIS:**

Il a confirmé que la commande de nouveaux filets est enregistrée et que l'on devrait les recevoir prochainement. Quant au terrain, il a rendez-vous avec un artisan pour un devis.

#### INTERVENTIONS ARTISANS

Julien PINON rappelle ce qui a été dit plus haut soit :

Toute entreprise extérieure intervenant sur le parc doit être en situation régulière : Kbis, assurance etc... Tous ces renseignements lui sont demandés à la réception des propriétaires, lors de sa première intervention (document à compléter).

Raison : le Directeur du parc est pénalement responsable de tout dommage pouvant survenir sur le parc lors d'une intervention.

Pour les entreprises ayant signé un contrat de partenariat avec SIBLU (climatisation, bâches par exemple), toute demande d'intervention doit passer par le bureau des propriétaires (Julie).

## **AUGMENTATION POUR 2014:**

Il y aura certainement une augmentation et il espère qu'elle sera la moins importante possible.

#### **LOCATION SIBLU:**

Il confirme que les propriétaires doivent respecter certaines règles lorsqu'ils louent par SIBLU (literie, linge de lit, couettes, matériel de cuisine, etc...) mais pour les locataires il est difficile de vérifier si elles sont respectées.

Le propriétaire a 48 h pour se rendre compte des problèmes (à part la vaisselle).

La responsable Emmanuelle peut recevoir les plaintes au-delà de 48h, si le propriétaire n'était pas présent dans ces 48h.

## **ENTREE DU PARC A VEHICULE:**

Le nombre de plaques inscrit est illimité, mais seulement trois voitures peuvent se trouver sur la parcelle en même temps.

Pour les propriétaires qui louent par eux-mêmes, il est préférable d'inscrire leurs locataires via Internet ou auprès de Julie bien avant leur arrivée, sinon le samedi matin il peut leur être demandé 15 € (à cause de la surcharge du samedi au Bureau).

FUN PASS : A vérifier sérieusement pour l'entrée de la piscine afin d'éviter les fraudes

#### **ECLAIRAGE:**

Est-il prévu une révision de l'éclairage sur le parc, éclairage souvent déficient ou manquant ? Comme précisé l'année dernière : les lampadaires déficients seront réparés voire améliorés rapidement (éclairage plus intense).

Concernant les zones mal éclairées, il est nécessaire d'étudier la faisabilité des travaux nécessités par l'ajout de nouveaux lampadaires.

MALVERSATION : une enquête interne va être menée

Fin de la réunion à 11h50. Apéritif offert par l'Association.

INTERVENTION DE SYLVAIN : Responsable de l'animation SIBLU

Pour sa deuxième année en tant que responsable de l'animation, il a bien compris qu'il devait faire un lien avec l'Association et SIBLU pour les animations.

Jean-Pierre BERTINO

MC. GAUZELIN

# JOURNAL Edition n° 13 Association LES FLAMANTS Le Lac des Rêves – 34970 LATTES Tel. 06.70.28.16.90 www.lesflamants.fr

# **BUREAU DE L'ASSOCIATION**

La confiance au bureau ayant été renouvelée à l'unanimité et conformément à ses statuts, le Bureau de l'association s'est réuni le 28 avril pour confirmer le nouveau Bureau.

**Démissionnaires : GAUZELIN Marie-Christine** 

MATHIEU Michèle GUY Marie-Anne

## RENOUVELLEMENT DU BUREAU DE L'ASSOCIATION

Le bureau exécutif en place est renouvelé par vote à main levée.

# **BUREAU EXECUTIF:**

Président :	LERCH Edmond	MH.506
Vice-Président :	<b>BERTINO Jean-Pierre</b>	<b>MH.422</b>
Trésorière :	<b>ROCHETAUX Paule</b>	MH.262
Secrétaire :	<b>TROMBETTA France</b>	MH.302
Admin.Site Internet:	MATHIEU André	<b>MH.447</b>
Délégué Relations Publiques	DI MARINO Jean	<b>MH.124</b>

# **ANIMATION:**

Responsable: WEBER Etienne	MH.408
ROCHETAUX Serge	MH.262
<b>HEMON Georgette</b>	<b>MH.460</b>
<b>NUNGE Christiane</b>	MH.524
<b>RENAUD Claude</b>	MH.420
<b>COMESSE Alain</b>	MH.008